



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°221 du mardi 11 juin 2019

Mot du Maire :

Je vous informe de ma décision de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales de mars 2020. Je souhaite laisser la place à une nouvelle équipe qui donnera un nouveau souffle à notre commune.

Je remercie toutes celles et tout ceux qui m'ont accordé leur confiance pendant ces 25 ans de mandat.

Benne de l'AIPE :

La benne de l'AIPE sera sur le parking de la salle des fêtes du 1 au 08 juillet 2019. Pensez à conserver vos papiers et cartons pour la remplir. Les enfants du RPI vous remercient.

Kermesse des écoles et usage du parc de loisirs :

Cette année encore, la kermesse des écoles aura lieu à Aussac-Vadalle, le samedi 29 juin. Les jeux extérieurs mis en place par l'AIPE seront installés au niveau du parc de loisirs derrière la salle des fêtes.

L'usage du parc de loisirs sera exclusivement réservé, la journée du 29 juin, aux écoles et à l'AIPE, compte tenu du déroulement de la kermesse.

Recensement militaire : (enfants nés en 2003)

Le recensement est obligatoire. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire. L'inscription se fait à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille. **L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours, examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en – **Juillet - août - septembre 2003** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture munis du livret de famille et la carte d'identité, afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

Le recensement militaire vaut inscription d'office sur les listes électorales lors de la majorité de votre enfant.

Fermeture du secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé au public du 11 juillet au 24 juillet 2019 inclus. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le numéro d'astreinte : 06.75.75.72.68

Nettoyage d'été :

Tout en regrettant d'y être obligé et en appelant à la responsabilité de chacun, la Société de Chasse d'Aussac-Vadalle, en collaboration avec l'Association de Défense de l'Environnement et de la Qualité de vie et la Municipalité, organise un grand nettoyage de la nature, le matin du 30 juin 2019. Toute personne intéressée peut se manifester au 05 45 20 61 60. Le rendez vous est à 8 h sur le site de Puymerle, chaque participant devra être muni d'un gilet de sécurité et de gants. A la fin de la matinée, les Chasseurs offriront le pot de l'amitié et un pique-nique tiré du panier pourra prolonger cette rencontre. Pour la Société de Chasse : Georges BUTEAU 05 45 20 63 04

ADEQ : nouveau bureau :

Président : M. LACOMME Francis ; Président Adjoint : M. ERDOGAN Sinan ; Secrétaire : Mme LACOMME Danielle Trésorière : Mme ERDOGAN Sabrina ; Trésorier-Adjoint : M. COUSSAUD Jean-François.

Le nouveau bureau remercie les anciens membres pour leur implication dans l'association.

L'ADEQ vous propose de se retrouver au nettoyage d'été le 30 juin prochain en collaboration avec le Syndicat de chasse. Vous trouverez également les prochaines manifestations à venir de l'ADEQ (voir flyer au verso).

Râtelier à vélos :

Un râtelier à vélo a été installé sous l'arrêt de bus de la mairie. La commune rappelle que tout vélo, reste sous la responsabilité de son propriétaire. La commune décline toute responsabilité en cas de dégradation.



Communiqué de l'ADEQ

L'ADEQ vous informe que suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24/05/2019, un nouveau Bureau Directeur a été mis en place.

La composition du nouveau « Bureau Directeur » s'établit comme suit :

Président Francis LACOMME

Président Adjoint Sinan ERDOGAN

Secrétaire Danielle LACOMME

Trésorière Sabrina ERDOGAN

Trésorier adjoint Jean-François COUSSAUD

A cette occasion l'ADEQ vous informe :

- qu'elle participera à « *la Collecte de Printemps* » organisée par l'Association de Chasse d'Aussac-Vadalle le DIMANCHE 30 Juin 2019 - dès 8h00 sur le site de Puymerle.

L'ADEQ vous invite à nous rejoindre nombreux (Prévoyez vos gants et chasubles jaunes).

- a décidé qu'elle organisera un « *Troc' Plantes* » le :

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019

de 9h00 à 13h00 à la Salle des Fêtes de Aussac-Vadalle.

Pour un échange agréable pour tous, l'ADEQ vous propose d'anticiper la préparation de vos boutures et n'hésitez pas à faire participer vos enfants.

- a décidé d'organiser sa première « randonnée / balade » sur la commune. Tous les détails vous seront apportés très prochainement.

Ces actions ont pour vocation l'échange, la sensibilisation des petits et grands à la préservation de notre environnement et de participer à la préservation de notre qualité de vie.

Le Bureau

Fait à Ravaud, le 30 Mai 2019

Association de Défense de l'Environnement et de la Qualité de vie d'Aussac-Vadalle

Mairie - 61, rue de la République – 16560 Aussac-Vadalle

05 45 94 75 84 06 03 78 93 20 E-mail : adeq@aussac-vadalle.fr